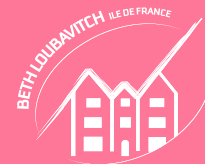


# La Sidra

## DE LA SEMAINE



### VAÉRA

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

*D.ieu se révèle à Moché et lui promet de sortir les Enfants d'Israël d'Égypte, de les délivrer de leur esclavage, de les sauver et d'en faire Son peuple élu au Mont Sinaï. Il les conduira ensuite vers la terre qu'Il a promise aux Patriarches en héritage éternel.*

*Moché et Aharon se présentent à de multiples reprises pour demander au Pharaon, au nom de D.ieu : « Laisse partir Mon peuple pour qu'ils Me servent dans le désert ». Pharaon refuse. Le bâton d'Aharon se transforme en serpent, redevient bâton et avale les bâtons magiques des sorciers égyptiens. D.ieu envoie alors une série de plaies contre les Égyptiens.*

*Les eaux du Nil se transforment en sang, des armées de grenouilles envahissent la terre, la vermine infecte tous les hommes et les animaux. Des hordes de bêtes sauvages déferlent sur les villes, la peste tue les animaux domestiques, des ulcères douloureux affectent les Égyptiens. Pour la septième plaie, D.ieu combine le feu et la glace qui descendent sur terre en une grêle dévastatrice. Et pourtant « le cœur de Pharaon s'endurcit et il ne libère pas les Enfants d'Israël.*

Rabbi Chnéor Zalman de Lyadi déclara à ses 'Hassidim « Nous devons vivre avec le temps » et expliqua plus tard que cette déclaration signifiait que nous devons adapter notre vie aux événements de la Paracha de la semaine. Si cette semaine le texte nous enseigne un bon nombre de leçons, il en est une, essentielle, qui est liée au nom-même de la Paracha : *Vaéra*.

*Vaéra* signifie : « Je Me suis révélé » et c'est ce principe de révélation qui imprègne la Paracha tout entière. Il y est question des miracles et des merveilles qu'accomplit D.ieu en Égypte où Il Se révéla au point que les Égyptiens eux-mêmes purent clairement le voir, quand Moché prononça les paroles : « Le D.ieu des Hébreux m'a envoyé ; renvoie Mon peuple pour qu'ils puissent Me servir. » En effet, Moché avait déjà adressé ces mêmes paroles au Pharaon, mais sans résultat. Ce n'est qu'après les miracles révélés, décrits notamment dans *Vaéra*, que les Égyptiens furent réellement impression-

Suite en page 2

### Edito

#### Temps social et temps du cœur

*Depuis toujours, le peuple juif vit dans une ardente attente. Quels que soient l'époque et le cadre géographique de son existence, il n'a jamais cessé de regarder plus loin, bien souvent au-delà de l'horizon des jours. C'est sans doute pourquoi il a su s'intégrer dans la société qui l'accueillait sans rien perdre de sa spécificité. En d'autres termes, il sait participer de la culture de son lieu de vie sans renoncer à la mémoire éternelle de la sienne propre. Cela ne saurait mieux se traduire que par le double calendrier qui accompagne les Juifs : celui du pays où ils se trouvent et celui qui scande leurs semaines et leurs fêtes. Un véritable double calendrier – temps sociaux et temps du cœur – comme pour vivre à la fois sur deux rythmes. C'est que le mode de décompte du temps est loin d'être neutre, comme un outil simple et commode pour mesurer l'incessant déroulement des jours. Sa structure est la pure expression de la société qui l'a produit et qui l'utilise. Il donne à entendre ses pulsations, ses impatiences et aussi ses désirs et ses priorités. C'est dire ainsi que, selon le calendrier que l'on suivra, sa perception personnelle du temps et de son usage prendra une couleur différente. Et cela est bien compréhensible : le temps qui passe n'est rien d'autre que le tissu de notre vie sur lequel nous sommes appelés à inscrire nos propres motifs. Alors, quand reviennent des périodes particulières, plus sensiblement chargées de signification, savoir quel calendrier on regarde prioritairement, sur lequel on construira ses actions quotidiennes, devient de première importance.*

*Il est clair que les temps sociaux s'imposent de par leur propre existence. Ils constituent comme des pivots autour desquels la collectivité s'organise, met en place réjouissance et festivités. Mais les temps du cœur, ceux qui correspondent à ce que nous gardons en nous de plus profond, ont une toute autre portée. Dans la dernière période, ils nous ont apporté la lumière de 'Hanoucca et, à présent, ils nous préparent aux éclats fruitiers de Tou biChevat. Ce sont des temps que nous portons chevillés au cœur. Alors quand se produit une sorte de superposition de ces deux rythmes, il nous faut nous souvenir que connaître l'un n'est pas y adhérer et que suivre l'autre, loin de valoir rejet du monde, signifie acceptation pleine de la richesse des humains. Ne renonçons jamais à ce que nous sommes. D'une certaine façon, c'est notre vie qui en dépend.*

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

#### ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 16h 45  
Sortie : 17h 59

Bordeaux 17.12  
Deauville 16.52  
Grenoble 16.46  
Lille 16.34

Lyon 16.48  
Marseille 16.54  
Montpellier 16.59  
Nancy 16.30  
Nantes 17.07

Nice 16.45  
Rouen 16.47  
Strasbourg 16.25  
Toulouse 17.09



HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE  
**CHABBAT VAÉRA**

A partir du dimanche 26 décembre 2021 Pose des Téléphones : 7h 33 Heure limite du Chema : 10h 47 Molad : lundi 3 janvier à 2h 23 mn et 15 'Halakim Roch 'Hodech Chevat : lundi 3 janvier 2022

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine – 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | [www.loubavitch.fr](http://www.loubavitch.fr)  
[chabad@loubavitch.fr](mailto:chabad@loubavitch.fr) | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

nés. Alors « avec une main puissante, ils les renvoyèrent du pays. » Le Pharaon avait une main puissante et ici, nous observons qu'il l'utilisa pour renvoyer les Juifs d'Égypte.

Tout un chacun peut tirer un enseignement de cet épisode. Nous possédons chacun notre propre Égypte. (En hébreu, le mot pour « Égypte », « Mitsraïm », signifie également « limites, frontières »). Puisque chaque Juif est riche d'une nature divine infinie et illimitée, il arrive qu'il rencontre sur son chemin des frontières ou des limites qui le font dévier de son cheminement naturel. C'est tout particulièrement vrai quand il s'agit de restreindre ou de limiter son service de la Torah et des Mitsvot. Cela inclut également les forces antagonistes qui sont dans l'âme même du Juif et que l'on appelle le *Yétsér Hara* (l'inclination vers le mal) et qui s'opposent à sa nature essentielle.

Mais en réalité, ces limites n'existent que pour permettre au Juif de révéler sa véritable nature divine et ainsi transformer ces frontières en transformant l'obscurité en lumière et l'amertume en douceur.

Le même enseignement s'applique à une échelle cosmique. Le monde dans lequel nous vivons est appelé *Olam*, en hébreu. *Olam* est relié au mot *Hélèm* qui signifie « caché », « couvert ». La nature divine du monde est cachée et demande à être révélée par le service du Juif.

Face à un tel défi, chaque Juif doit prendre conscience que sa tâche n'est ni impossible ni au-delà de ses capacités. Bien au contraire,

au commencement, le monde fut créé « dans un état de perfection ». Bien plus, avant même la création du monde, « il était complètement un avec la Divinité. » C'est la raison pour laquelle le service qui nous est demandé n'est ni difficile ni inaccessible.

Même lorsque nous nous trouvons en « Égypte » où la Torah nous dit : « la loi du pays est la loi », et qu'il faut donc « prier pour le bien-être de sa ville », nous devons être conscients que cette déclaration ne s'applique que lorsque la loi de la ville ne contredit pas la loi de la Torah. Et en réalité, si l'on se trouve dans ce pays, notre but doit être de le transformer, ainsi que tout ce qui le compose, en force positive, comme ce à quoi l'on assista lors de la rédemption d'Égypte où la force de ce pays fut utilisée pour précipiter l'Exode des Juifs.

Il nous revient de réaliser que si nous sommes en Égypte, c'est pour accomplir une mission divine. D.ieu ne nous y pas envoyés pour nous causer des souffrances. Bien au contraire, la nature du bien est de faire le bien. De D.ieu, le D.ieu Ultime, seul le Bien peut résulter. C'est pourquoi, nous devons comprendre que D.ieu nous a envoyés ici avec un projet à réaliser. Nous devons nous rappeler que la Torah est éternelle et immuable et qu'elle s'applique à nous dans son intégralité. De la même façon, nous devons être sensibles au fait que nous avons un leader, un Moché, en l'occurrence, le Rabbi précédent [ndt : le Rabbi prononça ce discours à l'approche du 10 Chevat, date de

la *Hiloula* du Rabbi précédent]. En suivant son chemin, nous pourrions révéler les miracles de D.ieu au point où, même en exil, les merveilles de D.ieu sembleront appartenir au cours naturel des événements, comme à l'époque de l'Exode où les plaies durèrent pendant une demi année. Par notre service, nous pourrions supporter les difficultés de l'exil et le faire passer de l'obscurité à la lumière. Que tout cela aide à apporter de la véritable *Sim'ha* (« joie ») dans le service de D.ieu et que cette *Sim'ha* détruise toutes les frontières et toutes les limites. Et que le Juif puisse servir D.ieu pleinement et complètement. Puisse D.ieu faire que, dans ces derniers jours du Galout, « il y ait de la lumière pour les Juifs dans leur foyer » et que bientôt se réalise le verset : « le Peuple Juif avance les mains levées » vers la Rédemption messianique, rapidement et de nos jours.

**LAMYCONFORT**  
LAMYLITERIE

FABRICANT-GROSSISTE OUVRE SES PORTES AUX PARTICULIERS  
Jusqu'à 50% moins cher  
Sur produits équivalents griffés

Matelas- Sommier  
Banquettes- Clic-clac  
Lits gigognes- Lits électriques

Système d'assemblage exclusif  
Ouvert du Dim. au Vend.  
Fermé le Samedi  
pluie tuto

01.47.00.73.55  
3, rue du Commandant Lamy -75011 Paris  
Métro: Voltaire ou Bastille  
LE SPECIALITE DES LITS CACHER ET SANS CHAÎNETZ

## Etude du **RAMBAM**

### • DIMANCHE 26 DÉCEMBRE – 22 TÉVET

**Mitsva positive n° 107:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel l'on devient impur au contact d'un mort.

### • LUNDI 27 DÉCEMBRE – 23 TÉVET

**Mitsva positive n° 107:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel l'on devient impur au contact d'un mort.

### • MARDI 28 DÉCEMBRE – 24 TÉVET

**Mitsva positive n° 107:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel l'on devient impur au contact d'un mort.

### • MERCREDI 29 DÉCEMBRE – 25 TÉVET

**Mitsva positive n° 107:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel l'on devient impur au contact d'un mort.

### • JEUDI 30 DÉCEMBRE – 26 TÉVET

**Mitsva positive n° 107:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel l'on devient impur au contact d'un mort.

### • VENDREDI 31 DÉCEMBRE – 27 TÉVET

**Mitsva positive n° 107:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel l'on devient impur au contact d'un mort.

### • SAMEDI 1<sup>er</sup> JANVIER – 28 TÉVET

**Mitsva positive n° 107:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel l'on devient impur au contact d'un mort.

**Mitsva positive n° 113:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'accomplir les prescriptions relatives à la Vache Rousse de sorte qu'elle soit prête pour les procédés nécessaires à la purification de celui qui est devenu impur au contact d'un mort.

Extrait  
du Séfer  
Hamitsvot  
(Maïmonide)

Une étude  
quotidienne  
instaurée par  
le Rabbi pour  
l'unité du  
peuple juif

## PAYER LE CHAD'HANE

La fête de Pessa'h approchait et la maîtresse de maison nettoyait consciencieusement ses placards, à la recherche de la moindre miette de pain qui aurait pu s'y glisser malencontreusement. En rangeant une étagère située tout au-dessus d'une armoire, elle découvrit un sac en tissu dont elle ignorait l'existence.

Elle l'ouvrit et fut stupéfaite de découvrir deux magnifiques chandeliers d'argent : elle ne les avait jamais vus et ne comprenait pas comment ils avaient pu se trouver dans sa maison sans qu'elle s'en aperçoive ! Elle attendit avec impatience le retour de son mari qui gérait un magasin de chapeaux : peut-être saurait-il lui expliquer de quoi il s'agissait.

Quand elle lui montra les chandeliers, il réagit curieusement, elle remarqua qu'il était très gêné - ce qui augmenta sa curiosité et elle insista pour connaître la vérité.

Ils habitaient dans le village de Stolone, en Belarus. C'est là qu'habitait aussi Rabbi Acher Perlov, le fils du célèbre Rabbi Aharon de Karline, connu dans toute la région comme un homme saint dont les conseils étaient précieux et dont les bénédictions se réalisaient.

La femme qui avait découvert les chandeliers était imprégnée d'une croyance sincère dans les capacités du Tsadik et, souvent, elle apportait à son secrétaire des lettres à lui remettre pour différentes questions qui la préoccupaient ; selon la coutume, ces lettres étaient accompagnées de sommes d'argent plus ou moins importantes. Rabbi

Acher savait que le mari n'était pas un 'Hasid ; il désira s'assurer que l'homme était au courant de cela et demanda à son secrétaire de le convoquer.

Étonné, l'homme se présenta dans le bureau du Tsadik qui l'informa et qui proposa de rembourser cet argent puisque l'accord du mari était nécessaire car il s'agissait de dons conséquents.

Mais, à cette époque, le Tsadik ne possédait pas cette somme qu'il avait déjà distribuée parmi les nécessiteux de la ville. Il suggéra donc au mari de prendre en gage deux chandeliers en argent qu'il s'engageait à récupérer le plus tôt possible, dès qu'il disposerait de nouveau de la somme en question. L'homme accepta, emporta les chandeliers mais ne voulut pas évoquer le sujet devant sa femme : c'est pourquoi il les cacha soigneusement tout au-dessus d'une armoire, estimant sans doute qu'elle n'irait pas fouiller si haut... Et il oublia toute l'affaire.

- Comment as-tu pu agir ainsi ? s'emporta sa femme. Comment as-tu pu accepter pareille suggestion et manifester aussi peu de confiance dans les paroles du Tsadik au point d'emporter en gage les chandeliers de la Rabbanit ?

Penaud, l'homme baissa la tête.

- Retourne immédiatement chez Rabbi Acher et rapporte-lui les chandeliers afin que sa table du Séder puisse resplendir comme il se doit ! ordonna-t-elle d'un ton qui n'admettait pas de réplique.

L'homme retourna chez le Tsadik et expliqua :

- Pour préserver la paix dans mon foyer, je suis prêt à abandonner toute idée de récupérer cet argent !

- Dans ce cas, répondit le Tsadik, je te propose une autre forme de dédommagement : n'est-ce pas que tu as une fille en âge de se marier ? Je te conseille de lui présenter un bon jeune homme et l'argent que ta femme m'avait remis sera considéré comme un paiement pour mon intervention en tant que Chad'hane (marieur).

Il n'aurait pas pu rêver d'une pareille affaire, surtout quand le Tsadik lui révéla l'identité du jeune homme qu'il destinait à sa fille : le fils du Rav de Vladimirtz, un jeune homme brillant, doué de grandes qualités morales et à l'avenir prometteur. Rabbi Acher écrivit une lettre de recommandation que l'homme devrait remettre au Rav de Vladimirtz.

Enchanté, l'homme raconta à son épouse la réaction du Rabbi et elle aussi se réjouit de la tournure des événements.

Après la fête de Pessa'h, le couple se mit en route pour Vladimirtz. Ils arrivèrent un soir et s'arrêtèrent à l'hôtel qui était tenu par un Juif. Celui-ci s'excusa de ne pouvoir rester longtemps avec eux car il devait se dépêcher pour assister au *Vort*, la petite cérémonie qui scellait la décision du fils du Rav (« un jeune homme extraordinaire ! ») de se marier avec la fille d'un homme d'affaires de la ville. En attendant cela, le mari ne cacha pas sa déception, se plaignit de la confiance aveugle de sa femme dans les paroles du Tsadik et, dans sa rage, jeta par terre la lettre de Rabbi Acher : « Tout cela pour cela ! Belle affaire en effet ! Quel besoin de se déplacer jusqu'ici pour entendre une nouvelle pareille ? ».

La femme ne répondit pas. Elle gardait toute sa confiance dans les paroles du Tsadik malgré la situation qui semblait complètement bloquée. Elle ramassa la lettre et la conserva précieusement car elle était persuadée que tout ceci n'était pas en vain.

Entretemps, Rabbi Acher de Stolone quitta ce monde.

Un jour, un client entra dans le magasin de chapeaux : c'était un Juif pauvre qui souhaitait revendre un magnifique chapeau de fourrure. Le chapelier remarqua tout de suite qu'il s'agissait d'un article de qualité et s'étonna. Le client expliqua qu'auparavant, il avait été très riche et, de plus, sa fille s'était fiancée avec le fils du Rav de Vladimirtz à qui il avait promis une dot confortable. Mais il avait perdu toute sa fortune. Et, de plus, des complications étaient intervenues entre les fiancés au point que toute l'affaire avait été interrompue. Le chapeau en fourrure qu'il avait acheté pour l'offrir au « fiancé » était maintenant devenu inutile.

Le commerçant s'empressa de racheter le fameux chapeau, le pauvre homme se confondit en remerciements, trop heureux d'avoir pu réaliser une dernière bonne affaire qui lui permettrait peut-être de retomber sur ses pieds.

Quant au chapelier, il raconta à sa valeureuse épouse ce qui s'était passé et celle-ci lui montra qu'elle avait conservé la lettre écrite par Rabbi Acher. Tous deux retournèrent à Vladimirtz, montrèrent la lettre au Rav de la ville et, bien vite, l'affaire fut conclue - pour le bonheur des jeunes fiancés et de leurs parents.

**Mena'hem Shaikévitz**

*Si'hat Hachavoua* N° 1824

Traduit par Feiga Lubecki

## ÉTINCELLES

DE MACHIA'H

### YAACOV SE RÉJOUIRA

Quand la Délivrance viendra, Yaacov se réjouira plus que tous les autres Patriarches, comme il est dit : « Yaacov exultera, Israël se réjouira ».

Pourquoi Yaacov se réjouira-t-il plus que les autres Patriarches ? Rav dit : « Quand quelqu'un marie sa fille, qui se réjouit plus que le père de la mariée ? » En d'autres termes, quand la Délivrance arrivera au monde, à Israël, Yaacov se réjouira plus que les autres Patriarches. Il est donc écrit : « Yaacov exultera, Israël se réjouira ».

(D'après le Midrach Tehillim) H. N.

# La Hala'ha DE LA SEMAINE

## COMMENT AGIR AVEC UN OBJET TROUVÉ ?

La Torah recommande de rendre à son propriétaire tout objet trouvé d'une valeur minimale d'une prouta (très petite somme). Il est d'ailleurs aussi interdit de se détourner d'un tel objet pour ne pas avoir à s'en occuper.

On ne doit pas ramasser l'objet si on estime que le propriétaire l'a peut-être laissé là intentionnellement ou qu'il risque de revenir sur ses pas dès qu'il se sera aperçu qu'il l'a égaré. Ce n'est que si on estime que le propriétaire sera content qu'on l'ait retrouvé et ramassé qu'on devra s'en occuper.

S'il s'agit d'argent, de documents ou d'objets précieux, on les rapportera au commissariat ou au bureau dédié à ce genre de procédures.

S'il s'agit d'autres objets, il conviendra d'en informer la population dans les endroits publics : synagogues, épiceries etc. On donnera une description vague de l'objet sans préciser la valeur, la matière, la quantité exacte etc. afin que seul le propriétaire véritable soit capable de compléter ces détails.

On doit s'efforcer de retrouver le propriétaire mais on n'est pas obligé de dépenser de l'argent pour cela : si on a dû payer une petite annonce par exemple, on pourra demander au propriétaire de rembourser les frais engagés.

Si on ne retrouve pas le propriétaire, on devrait conserver et protéger l'objet en question. S'il s'agit d'un objet que l'on peut facilement acheter dans un commerce de proximité, on en estimera la valeur et on pourra le revendre ou le conserver pour son usage personnel, en remettant l'argent à une caisse de bienfaisance.

F.L. (d'après Rav Yossef Ginsburgh – Si'hat Hachavoua N° 1807)



## NOUVEAU !! LEADER CASH GAGNY

Le supermarché Cacher des familles du 93

- Un très large choix de produits cachers et du quotidien
  - Prix attractifs, défaits toute concurrence
  - 30 minutes de stationnement offertes à proximité\*  
\* Ticket gratuit à l'horodateur les 30 premières min. / gratuit entre 12h et 14h
  - Places de stationnement disponibles devant le magasin
  - Service livraison - Equipe chaleureuse et dynamique
- Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h  
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat**  
**71, Avenue Henri Barbusse - 93220 Gagny**

## LEADER CASH LEVALLOIS

Au service de la communauté

**81 rue Jules Guesde – 92300 Levallois**  
**01 47 37 52 68**

- Livraison gratuite (voir conditions)
  - 2 parkings gratuits (< 30 min.) à proximité
  - Un large choix de produits et des prix très attractifs
  - Grande surface de plus de 600 M<sup>2</sup>
- Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h  
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat**

NOUVEAU !!  
Fromage et  
Charcuterie  
à la coupe

# Orpi

**Orpi Optimum  
Rudy HAROSCH**  
**87 rue de Crimée – Paris 19<sup>e</sup>**

**3 Agences à votre service**

Marais – Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

**Simplifiez-vous la vie,  
la gestion complète de vos biens  
avec assurance loyers impayés**

Estimation offerte  
sous 48h

**Tél : 01.42.00.02.02**

**optimum@orpi.com**

**3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA**

## LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19<sup>e</sup>

**82 rue Petit – 75019 Paris**

**600 m<sup>2</sup>  
au service  
de la  
communauté**

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

**Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h  
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat**

**Vous pensez léguer  
votre patrimoine  
à des proches**

Il existe des **AVANTAGES FISCAUX** liés aux fondations qui permettent d'en léguer une partie à la Fondation sans que cela ne diminue en rien leur part.

**LA FONDATION HAYA MOUCHKA  
& L'ASSOCIATION BETH LOUBAVITCH  
sont habilitées à recevoir les legs**

Pour plus d'informations  
**01.44.52.72.96**  
**Demandez Dovi**

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.

בס"ד

RIMON

contact@so-sacs.com - 06.50.39.19.58

EMBALLAGES - VAISSELLE JETABLE / RÉUTILISABLE & BIODEGRADABLE - HYGIÈNES

**SNTS** SOLUTION  
GROUPE NUMÉRIQUE  
SECURITE

**01 80 91 59 14**

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
- Alarme & Télésurveillance
- Contrôle d'accès & Interphonie
- Serrurerie & Portes blindées
- Store, Volet & Rideau métallique

NOUVEAU !!!  
WhatsApp

**GARAGE  
DIRECT AUTO**  
**07 62 00 60 99**

Franchise offerte  
(voir conditions au garage)

**Véhicules  
de courtoisie**

**Gain de temps dans vos déplacements  
et prise en charge rapide  
assurée par envoi de photos**

**01 57 42 57 42** 43 Chemin  
**01 48 44 00 88** des Vignes  
93000 Bobigny

ב"ה